



PRÉFÈTE DE LOT-ET-GARONNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à :

la demande d'autorisation de défrichement pour un projet de complexe photovoltaïque sur les communes de Pinderes et Lartigues

Une enquête publique est ouverte sur les communes de Pinderes et Lartigues **du 26 juin 2019 inclus au 26 juillet 2019 inclus**.

Elle porte sur la demande d'autorisation de défrichement pour un projet de complexe photovoltaïque sur les communes de Pinderes et Lartigues.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête, seront déposés en mairie de Pinderes et Lartigues, pendant **31 jours, du 26 juin 2019 inclus au 26 juillet 2019 inclus**, où chacun pourra en prendre connaissance, aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux, et consigner ses observations sur le registre à feuillets non mobiles ouvert à cet effet.

Celles-ci pourront également, pendant la même période, être adressées par correspondance, et y parvenir pendant la durée de l'enquête, au commissaire enquêteur à l'adresse du siège de l'enquête.

Mairie de Pinderes

A l'attention de M. Jean Marie JUAN, commissaire enquêteur,
47700 PINDERES

Les courriers et documents transmis seront annexés dès leur réception au registre d'enquête et tenus à la disposition du public.

Toute observation, tout courrier, document réceptionné après la clôture de la présente enquête ne pourra être pris en considération.

Le dossier d'enquête publique est mis en ligne sur le site Internet des services de l'État en Lot-et-Garonne www.lot-et-garonne.gouv.fr pendant toute la durée de l'enquête. Il est également consultable pendant la même période sur un poste informatique à la direction départementale des territoires de Lot-et-Garonne, aux jours et heures d'ouverture de celle-ci.

Les observations éventuelles pourront être adressées par voie électronique à l'adresse suivante : ddt-enquetepublique@lot-et-garonne.gouv.fr à l'attention de M. JUAN, commissaire enquêteur. Dans ce dernier cas, les messages seront imprimés et annexés au registre.

Monsieur Jean Marie JUAN, commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public :

-Mercredi 26/06/2019 Mairie de Pindères de 14h00 à 18h00.

-Lundi 08/07/2019 Mairie de Lartigue 13h00 à 18h30.

-Lundi 15/07/2019 Mairie de Lartigue 13h00 à 18h30.

-Vendredi 26/07/2019 Mairie de Pindères de 14h00 à 18h00.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à la direction départementale des territoires de Lot et Garonne, et en mairie de Pindères et Lartiques ainsi que sur le site Internet des services de l'État en Lot-et-Garonne.

À l'issue de l'enquête, la décision susceptible d'intervenir est une autorisation de défrichage prise par les préfètes de Lot et Garonne et de Gironde. Les demandes de renseignements concernant ce dossier sont à adresser à : terre et watts, citée photonique, bâtiment GIENAH, 11, avenue de Canteranne, 33600 Pessac.

Bordeaux, le 27/05/19

Le Directeur Départemental Adjoint


Hervé SERVAT

Agen, le 27/05/19

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,

et


Hélène GIRARDOT